

## Présentation DUERP-PAP

### I - Typologie des risques recensés dans le DUERP

La typologie des situations d'exposition à des risques professionnels recensées est synthétisée ci-après.

Par rapport à la précédente mise à jour du document unique (juin 2013), les tendances suivantes peuvent être dégagées :

- Stabilité de la part des risques psychosociaux qui représentent 28% des situations identifiées (29% en 2013).
- Les risques particuliers (risques liés à l'exercice de missions spécifiques) représentent 11 % des situations identifiées dont le risque d'agression des agents en contact avec le public qui est particulièrement reporté.
- Le risque routier est fréquemment signalé : 9 % des situations d'exposition recensées.
- Le manque d'hygiène dans les locaux fait également l'objet de constatations régulières (5 % des remarques en 2014 pour 6% en 2013).
- Les situations d'inconfort dues aux ambiances de travail sont, comme en 2013, fréquemment constatées (9% contre 15 % en 2013).
- Les insuffisances signalées pour l'environnement et l'ergonomie du poste de travail constituent comme en 2013 une des quatre familles les plus représentatives des situations d'exposition aux risques professionnels (11 %, proportion stable : 10 % en 2013).
- L'appréciation du risque incendie s'inscrit dans une évolution plutôt favorable (2,7% en 2014 contre 4 % en 2013 et 9% en 2012) qui peut trouver son origine dans la promotion des actions de sensibilisation des personnels (exercices, rédaction de règlements intérieurs) et dans la mise à niveau suivie des équipements (prévention incendie, électricité).
- Les risques identifiés n'ont pas été cotés à des niveaux critiques en 2014 : aucun risque coté A (25% en 2013) et 16% à l'indice B (29 % en 2013).

Les risques routiers sont fréquemment signalés, la moitié des situations à risques sont cotées B. Ils concernent l'utilisation d'une voiture dans le cadre des missions et du trajet domicile-travail.

Des situations particulières sont signalées pouvant entraîner des dommages : les conditions de circulation des véhicules et des piétons au CdFP de Tarbes (voies d'accès et de sortie du parking dangereuses et stationnements insuffisants), l'entrée principale de l'immeuble du SIP/SIE de Lannemezan (sol glissant et faux niveau).

Les risques psycho-sociaux ont souvent été identifiés et concernent le ressenti de "pression" et de "stress au travail". Sont visées la surcharge de travail, la prévisibilité du travail et les marges de manœuvre, la clarté du pilotage, la complexité des tâches et la diminution des emplois implantés. L'appréciation du niveau de risque potentiel est assez homogène dans les différents services.

Les risques particuliers concernent les situations de contact direct avec le public parfois agressif. Tout comme les risques psychosociaux, ils ont souvent été identifiés et l'appréciation du niveau de risque potentiel est assez homogène. C'est pourquoi ces risques ont été cotés au niveau départemental (et non par service).

Les risques liés à l'activité sont souvent reportés notamment les risques liés à la posture de travail pouvant induire des TMS et la manutention de charges.

Au-delà des questions posées par la posture de travail et la disposition des postes de travail et des écrans (liées également aux "ambiances-éclairage"), des demandes sont formulées pour le renouvellement des mobiliers (les sièges le plus souvent).

Les situations d'ambiance de travail recensées ont trait essentiellement aux conditions d'éclairage des postes de travail, aux ambiances sonores et thermiques. Elles retracent pour leur plus grand nombre des positions d'inconfort ou susceptibles de générer des dommages faibles.

La relative vétusté des bâtiments ou des équipements est en cause de même que l'inadaptation des locaux même si certains vont bénéficier de travaux (SIP/SIE Lourdes où une négociation avec la propriétaire est engagée, Trésorerie de Bagnères où un contact avec la mairie a été pris concernant les problèmes thermiques).

L'éclairage des postes de travail dans divers sites ne satisfait pas tous les utilisateurs, situation

d'inconfort dont les effets sont très souvent soulignés par des temps allongés d'utilisation des outils informatiques.

Des situations particulières sont signalées pouvant entraîner des dommages notables: l'absence de porte coupe feu dans le local chaufferie et le positionnement de l'extincteur de la chaufferie à revoir concernant le PGF.

## **II - PAP 2014**

Le PAP pour 2014 ne comporte pas de risques cotés A. Le risque le plus élevé est le risque B.

Les principaux risques répertoriés dans le PAP sont :

- les risques psychosociaux ;
- le risque d'agression des agents en contact avec le public (notamment lors de la réception et des dégagements) ;
- les risques liés à l'activité physique particulièrement la manutention de charges, la posture statique de travail pouvant entraîner de l'inconfort, de la fatigue voire des TMS ;
- les risques liés au déplacement: les risques liés à l'utilisation d'une voiture dans le cadre des missions et du trajet domicile/travail ; les risques liés au déplacement dans des zones de parking ;
- les risques liés à l'incendie, l'explosion et la panique.